



MAIRIE DE VILLENROY

République Française

**Département de
Seine et Marne**

Objet :

Fermeture des écoles de la commune le 21 juin suite aux fortes intempéries survenues le 19 juin.

N° 49/2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Nous, Maire de la Commune de Villenoy,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2212-2 ;
- Considérant que suite aux fortes intempéries survenues le 19 juin en fin de journée, les dégâts causés nécessitent vérifications et nettoyage des trois écoles de la commune;

ARRETONS

Article 1 :

Les écoles Zola 1, Zola 2 et Mozart seront fermées le 21 juin 2021 afin d'être remises en état par les services de la ville. Cette fermeture pourra être reconduite si nécessaire.

Article 2 :

Cet arrêté est notifié aux deux directeurs d'écoles. L'information est transmise aux parents via le portail famille et le site internet de la commune.

Copie du présent arrêté est adressé à l'IEN référent.

Article 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Responsable des Services Techniques Municipaux, Madame le Gardien-Brigadier de Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A VILLENROY, le 20/06/2021



Emmanuel HUDE

Maire de VILLENROY